



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-86980>

Département(s) de publication : **01, 74**

Annonce n° **25-86980**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Mairie de Collonges

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**L'acheteur est une entité adjudicatrice**

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : CONTRAT DE CONCESSION AYANT POUR OBJET LE FINANCEMENT, LA REALISATION, LE DEVELOPPEMENT ET L'EXPLOITATION D'UN RESEAU DE CHALEUR ALIMENTE PAR DES ENERGIES RENOUVELABLES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE COLLONGES

**Description** : La commune de Collonges est compétente sur son territoire pour créer, aménager, entretenir et gérer des réseaux de chaleur urbain. Dans le cadre de sa politique en matière de transition écologique, et afin de poursuivre ses engagements dans le domaine de ses compétences à l'échelle de son territoire, la Commune de Collonges (01550) cherche à valoriser toutes les sources d'énergie renouvelable et à limiter au maximum le recours aux énergies fossiles pour le chauffage. Le réseau de chaleur est une véritable alternative aux énergies fossiles. Le réseau sera alimenté par une nouvelle chaufferie avec un taux d'ENR supérieur à 80%. Le projet doit permettre de limiter l'impact des futures hausses prévisibles du prix des énergies en utilisant majoritairement un combustible qui n'est pas dépendant des variations du prix du baril de pétrole et de la parité euros/dollars. Il pourrait également permettre le développement d'une filière régionale favorisant la création d'emploi. Le réseau Bois-énergie doit permettre une facturation selon la T.V.A. à taux réduit 5,5% sur la part fixe (puissance souscrite par l'abonné) et sur la part variable (quantité d'énergie consommée par l'abonné et couvrant l'achat des énergies nécessaires à la production de chaleur). En parallèle les coûts d'entretien et d'amélioration des chaudières seraient supprimés et remplacés par le simple entretien d'un échangeur. Par délibération, la Ville a retenu le principe de la délégation de service public, sous forme de concession, pour assurer le service public de chauffage urbain. Le contrat de délégation de service public sera conclu pour une durée de 25 ans à compter de la date de notification du contrat. Le délégataire exploitera le service à ses risques et périls et

avec ses propres moyens, il sera notamment chargé : - de la conception, de la réalisation et de l'exploitation de tous les ouvrages et équipements nécessaires à la production et à la distribution de chaleur aux futurs abonnés ; - du financement des installations ; - de l'entretien et du renouvellement des ouvrages sur la durée de la concession ; - de la commercialisation du service ; - de la relation avec les abonnés, de la facturation du service et du recouvrement ; - d'assumer la responsabilité du bon fonctionnement des ouvrages et de les restituer en bon état à la Ville à la fin de la concession. La rémunération du délégataire sera substantiellement assurée par le résultat d'exploitation du service et se composera du tarif perçu directement auprès des usagers. Ces tarifs seront fixés d'un commun accord entre la commune et le concessionnaire et seront actés dans le contrat de concession et le règlement de service opposable aux abonnés et usagers.

**Identifiant de la procédure :** bc631c07-94dd-4bed-ab06-af0589a84995

**Type de procédure :** Ouverte

#### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71314200 Services de gestion de l'énergie

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 09323000 Chauffage urbain

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45232140 Travaux de construction de réseaux de chauffage urbain

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45251250 Travaux de construction de centrales de chauffage urbain

#### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Ville :** COLLONGES

**Code postal :** 01550

**Subdivision pays (NUTS) :** Ain ( FRK21 )

**Pays :** France

#### 2.1.4 Informations générales

**Base juridique :**

Directive 2014/23/UE

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** CONTRAT DE CONCESSION AYANT POUR OBJET LE FINANCEMENT, LA REALISATION, LE DEVELOPPEMENT ET L'EXPLOITATION D'UN RESEAU DE CHALEUR ALIMENTE PAR DES ENERGIES RENOUVELABLES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE COLLONGES

**Description :** Dans le cadre de sa politique en matière de transition écologique, et afin de poursuivre ses engagements dans le domaine de ses compétences à l'échelle de son territoire, la Commune de Collonges (01550) cherche à valoriser toutes les sources d'énergie renouvelable et à limiter au maximum le recours aux énergies fossiles pour le chauffage. Le réseau de chaleur est une véritable alternative aux énergies fossiles. Le réseau sera alimenté par une nouvelle chaufferie avec un taux d'ENR supérieur à 80%. Le projet doit permettre de limiter l'impact des futures hausses prévisibles du prix des énergies en utilisant majoritairement un combustible qui

n'est pas dépendant des variations du prix du baril de pétrole et de la parité euros/dollars. Il pourrait également permettre le développement d'une filière régionale favorisant la création d'emploi. Le réseau Bois-énergie doit permettre une facturation selon la T.V.A. à taux réduit 5,5% sur la part fixe (puissance souscrite par l'abonné) et sur la part variable (quantité d'énergie consommée par l'abonné et couvrant l'achat des énergies nécessaires à la production de chaleur). En parallèle les coûts d'entretien et d'amélioration des chaudières seraient supprimés et remplacés par le simple entretien d'un échangeur. Par délibération, la Ville a retenu le principe de la délégation de service public, sous forme de concession, pour assurer le service public de chauffage urbain. Le contrat de délégation de service public sera conclu pour une durée de 25 ans à compter de la date de notification du contrat. Le délégataire exploitera le service à ses risques et périls et avec ses propres moyens, il sera notamment chargé : - de la conception, de la réalisation et de l'exploitation de tous les ouvrages et équipements nécessaires à la production et à la distribution de chaleur aux futurs abonnés ; - du financement des installations ; - de l'entretien et du renouvellement des ouvrages sur la durée de la concession ; - de la commercialisation du service ; - de la relation avec les abonnés, de la facturation du service et du recouvrement ; - d'assumer la responsabilité du bon fonctionnement des ouvrages et de les restituer en bon état à la Ville à la fin de la concession. La rémunération du délégataire sera substantiellement assurée par le résultat d'exploitation du service et se composera du tarif perçu directement auprès des usagers. Ces tarifs seront fixés d'un commun accord entre la commune et le concessionnaire et seront actés dans le contrat de concession et le règlement de service opposable aux abonnés et usagers.

#### 5.1.1 **Objet**

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71314200 Services de gestion de l'énergie

#### 5.1.2 **Lieu d'exécution**

**Ville :** COLLONGES

**Code postal :** 01550

**Subdivision pays (NUTS) :** Ain ( FRK21 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.3 **Durée estimée**

**Date de début :** 01/01/2026

**Durée :** 25 An

#### 5.1.6 **Informations générales**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

#### 5.1.11 **Documents de marché**

**Adresse des documents de marché :** <https://voixdelain.e-marchespublics.com/>

#### 5.1.12 **Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Date limite de réception des offres :** 15/09/2025 à 12:00

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Lyon

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Mairie de Collonges

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal Administratif de Lyon

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** Mairie de Collonges

**Numéro d'enregistrement :** 21010109300016

**Adresse postale :** 10 Grand'rue

**Ville :** COLLONGES

**Code postal :** 01550

**Subdivision pays (NUTS) :** Ain ( FRK21 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** lperez@collonges.fr

**Téléphone :** +33 450596125

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** Tribunal Administratif de Lyon

**Numéro d'enregistrement :** 17690005800015

**Adresse postale :** 184 RUE DUGUESCLIN

**Ville :** LYON

**Code postal :** 69003

**Subdivision pays (NUTS) :** Rhône ( FRK26 )

**Pays :** France

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

8.1 ORG-0000

**Nom officiel :** DEMATIS

**Numéro d'enregistrement :** 45072478600030

**Ville :** Paris

**Code postal :** 75015

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** contact@dematis.com

**Téléphone :** +33 172365548

**Adresse internet :** www.dematis.com

**Rôles de cette organisation :**

**TED eSender**

**Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis :** 44ed418b-b118-409b-901e-173638112a92 - 01

**Type de formulaire :** Mise en concurrence

**Type d'avis :** Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis :** 29/07/2025 à 17:40

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible :** français

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 29/07/2025